

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

## Almanach Français.

Dimanche 14 (1800). — Combat de Voral, par le général Moreau, contre les Autrichiens.

## MONTEVIDEO.

12 décembre 1845.

N'ayant pu nous procurer plutôt les renseignements nécessaires, ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons enregistrer, comme le fera toujours le *Patriote*, la mort de Lhermite, Luc, matelot du brick *Pandour*, âgé de 26 ans, né à Belleme, département du Morbihan, décédé à l'Hôpital de la Légion le 10 décembre, à 3 heures du matin, par suite de l'emputation de la cuisse gauche emportée par un boulet à l'attaque d'Obligado. Un piquet de la marine précédé de trois officiers et de quelques sous-officiers l'ont accompagné ainsi que plusieurs citoyens.

Quelques mots sur les derniers moments de ce brave homme. Un peu avant qu'il expirât M. l'amiral Lainé dans sa visite journalière s'approcha de son lit de douleur et chercha à lui donner quelque espoir. « Oh! général, je sers bien la mort venir et je ne regrette la vie que pour ma pauvre femme et mes trois jeunes enfants qui vont rester sans ressources. » — « Tout espoir n'est pas perdu, répartit l'amiral, mais si malheureusement vous succombiez, je vous promets que votre femme et vos enfants ne manqueraient de rien. » Le soldat dans les angoisses leva sur son chef ce regard de confiance qui veut dire : Maintenant je puis mourir, et il expira quelques heures après. . . !

Avant-hier, dans l'après-midi à eu lieu sur le débarcadère entre les marins du port, une de ces rixes si fréquentes dans cette partie de la ville. Cette fois le sang a coulé, deux hommes ont été blessés, un autre a été tué, la garde un moment compromise n'a que difficilement rétabli l'ordre. Les autorités s'étaient présentées en toute hâte et des mesures sont prises pour qu'un semblable désordre ne se renouvelle point. Nous nous en réjouissons; car, outre ce qu'ont de funestes de pareils incidents, celui-ci avait surtout cela de fâcheux de faire apparaître aux yeux des étrangers la population de cette capitale comme agitée par un mauvais esprit ou des influences perverses. Nous en appelons hautement à l'opinion : a-t-on jamais vu au contraire pendant trois années de siège, de privations de tout genre et de luttes de chaque jour, a-t-on vu plus d'union, que dans la masse de cette garnison composée d'hommes d'âges, des professions, de langage et de couleurs divers. Disons-le, l'esprit d'union qu'on a constamment remarqué entre les différents corps n'est pas un des moins beaux paragraphes de l'histoire du siège. Hâtons-nous d'ajouter (et pour cause) que le tumulte d'hier n'a nullement trait aux opinions politiques ou à une opposition entre les corps. La police a fait son devoir : justice sera rendue, et depuis hier la tranquillité publique n'a été troublée sur aucun point.

Par une embarcation venue de l'embouchure du Guazu on a su que le convoi s'y trouvait encore, et l'on nrepanu dans le commerce une espèce de mecontentement. C'est à tort, puisque l'escadre combinée ne cherche en ce moment qu'à affranchir le convoi de tous les obstacles qu'il pourrait rencontrer dans le fleuve et que les lenteurs dont se plaignent quelques personnes irreflexives prouvent que les mesures les plus rassurantes ont été sagement calculées

## ALGERIE.

### Désastre de Djemaa Ghazaouat.

Le journal l'*Agérie* donne une nouvelle relation du malheureux désastre de Djemaa Ghazaouat, dans laquelle en reproduisant les détails déjà connus, il explique les circonstances qui ont amené ce combat inégal dans lequel ont succombé nos vaillants soldats, et il mentionne que la petite colonne marchait en bon ordre, lorsqu'elle est arrivée à l'embuscade où le perfide Sheik l'a conduite.

Le lieutenant colonel Montagnac du 15<sup>e</sup> léger, avait appris, le 21 septembre, par un chef indigène, Mouley Sheik, sur lequel il avait eue entière confiance, l'arrivée de 200 hommes commandés par Abd-el-Kader en personnes, qui venaient pour piller. L'heure et l'endroit avaient été si bien précisés qu'on n'en pouvait douter. Il partit donc avec 3 compagnies du 8<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère d'Orléans, commandés par M. Froment Coste, et 60 cavaliers du 2<sup>e</sup> hussards. Comptant sur une absence de sept à huit heures seulement, les soldats avaient laissé leur sac au camp. La colonne marchait avec assurance. Un détachement de hussards ouvrait la marche fermée par une compagnie de carabiniers. Au moment de passer le dernier défilé qui conduit à la plaine (à 3 ou 4 lieues de Djemaa Ghazaouat), l'avant garde est attaquée par une multitude de Kabyles. Le colonel Montagnac, marchant à la tête, est tué un des premiers.

Ne pouvant supposer que l'ennemi put être supérieur en nombre, le commandant Coste ordonna aux 60 hussards de charger et de se soutenir un instant, pour lui laisser le tems de porter le gros de la force sur l'avant garde. Les hussards partent au galop; mais ils reviennent bien vite, trente de leurs camarades étaient restés sur le champ de bataille. Les autres trente se sont réorganisés et ont chargé une seconde fois : un seul hussard est revenu; c'est le premier qui a apporté au campement de Djemaa Ghazaouat la nouvelle de notre dérouté. Tandis que le commandant Coste faisait de vains efforts pour sauver son avant garde, il est mortellement blessé, et la dérouté de cette dernière s'est alors complétée.

Poussée par ce premier succès, le gros de l'ennemi s'est porté sur le centre des Français : les Kabyles semblaient surgir de dessous terre. Les restes des deux compagnies du centre ont formé un carré et ont soutenu un feu bien nourri, mais les munitions manquant

bientôt, nos soldats ont été obligés de se battre à l'arme blanche. Nos braves étaient un contre vingt, et il leur a fallu succomber.

La compagnie de carabiniers à l'arrière garde, séparée du centre depuis le commencement de l'action et attaquée avec vigueur, avait repoussé pendant deux jours, sans eau et sans provisions, les attaques consécutives des Arabes. Nos malheureux soldats n'avaient plus qu'une bouteille de liqueur pour tous et ils se sont vus réduits à boire leur propre urine pour étancher leur soif. Abd-el-Kader qui commandait en personne envoya plusieurs lettres en français aux carabiniers. Il leur promettait la vie sauve et de bons traitements s'ils déposaient les armes : mais nos soldats, réduits à l'extrémité, n'ont voulu écouter aucune proposition d'honneur à eux!

A la brume du second jour le capitaine Gereaux, seul officier survivant, désespérant de recevoir du secours, s'est porté sur le camp de Djemaa Ghazaouat. Après les plus grands efforts, étant arrivée à une lieue du campement, cette petite force s'est vue obligée de passer un défilé rempli de Kabyles. Le combat avait duré longtemps, nos soldats étaient étendus, presque tous morts. Le capitaine Gereaux y succomba.

Quatorze hommes seuls ont pu gagner le campement où quatre d'entre eux sont morts des suites de leurs blessures. Aucun officier ni sous-officier n'est revenu. De toute la colonne qui comptait 450 hommes, 10 seulement vivent encore. Cette narration est le résultat de différents rapports des dix hommes qui ont échappé au massacre de Sidi Ibrahim. Nous ne pouvons nous persuader de son exactitude, parce qu'il nous paraît impossible que 440 hommes aient été égorgés. Abd-el-Kader était présent, et il est certain que ce chef aie cherché à faire des prisonniers.

C'est la seconde fois que des chefs indigènes entraînent nos garnisons hors de leur campement pour les faire massacrer. Lorsque les chefs indigènes demandent du secours, pourquoi ne les retiendront-on pas en otage jusqu'au retour de nos troupes? Si Mouley Sheik était resté à Djemaa, pendant l'absence de nos soldats, il aurait naturellement hésité à sacrifier sa tête.

(Times.)

—Un bâtiment anglais, en croisière sur la côte d'Afrique, le *Pantalon*, sloop de 10 canons, vient d'opérer la capture d'un grand bâtiment négrier de 450 tonneaux, qui faisait la traite des noirs. Ce navire était bien connu sur la côte. Son équipage, d'environ 50 hommes, était composé en grande partie d'Espagnols. Il se livrait alternativement soit à la traite soit à des actes de piraterie. Le *Pantalon* lui a donné la chasse pendant trois jours, mais il l'avait perdu de vue devant Lagos; enfin il le retrouva le 26 mai à 2 milles environ de cette ville. Le pirate n'ayant point arboré de pavillon, le capitaine du *Pantalon* lui envoya un cutter et deux bateaux baleiniers sous le commandement de son lieutenant. Ces trois barques étaient montées par 30 hommes. Elles furent accueillies à leur approche par un feu bien nourri. Après y avoir répondu par une décharge de mousqueterie, les marins anglais se préparèrent à l'abordage. Le lieutenant Prevost s'approcha avec deux bateaux; un moment après il était sur le



pont. Ce ne fut pas sans perdre des hommes qu'il parvint à y arriver, car les pirates se défendaient en désespéré, et un engagement eut lieu au coutelas et à la baïonnette. 7 des pirates furent tués et 7 ou 8 autres grièvement blessés. Les Anglais eurent 2 hommes tués et 9 blessés. Cette affaire a causé une grande sensation sur la côte.

On écrit de Smyrne le 16 août:

« Mercredi dernier, au moment où la frégate la *Minerve* s'appretait à partir d'Ourlac, pour suivre le duc de Montpensier à Smyrne, M. Granet, capitaine de corvette, commandant en second du bâtiment-amiral, était victime d'un fatal accident. Tandis que l'infortuné officier, placé sur le gaillard d'avant, veillait à la prompte exécution de l'appareillage, une grosse poulie tombant d'une hauteur considérable, lui fracassait la tête et lui broyait la cuisse. M. Granet n'a survécu que quelques instans au coup cruel qui l'a frappé.

« Les obsèques de M. Granet ont eu lieu hier avec toute la pompe religieuse et militaire due au rang qu'il occupait dans la marine française. Le cortège s'est réuni à trois heures de l'après-midi, à l'hôpital français où l'on avait déposé le corps du défunt et quelques instans après, il s'est mis en marche pour l'église de Saint-Polycarpe aux sons funèbres des tambours et de la musique de la frégate la *Minerve*. M. le contre-amiral Turpin, accompagné de tout son état-major, des commandans et des officiers de la corvette à vapeur le *Cuvier* et du brick le *Cerf*; MM. les officiers des bâtimens autrichiens l'*Adrin* et le *Fenice*; M. le gérant du consulat-général de France et tous les officiers du consulat; tout le clergé catholique et plusieurs membres de la colonie française de Smyrne, ont accompagné les restes mortels de M. Granet à leur dernière demeure. Le cortège était précédé par les cavas du consulat-général de France et un détachement de matelots de la *Minerve* sous les armes, il était fermé par un détachement de troupes ottomanes,

— Par ordonnance royale du 24 août, un conseil de guerre s'assemblera à Toulon, à l'effet de juger M. le lieutenant de vaisseau Toussain, sur la perte du bâtiment à vapeur le *Sphinx*, qu'il commandait. Voici la composition de ce conseil:

MM. Deloffre, contre-amiral président, de Ricaudy, capitaine de vaisseau, juge, Ferrin, id.; Jouglas, id.; Nonay, capitaine de corvette, juge; de Varese, id.; Gout, id.

Rapporteur près le conseil, M. Chopart, capitaine de corvette.

— Des détails nous sont parvenus, dit le journal la Flotte, sur le naufrage du brick le *Colibri*, et ils sont très honorables pour la mémoire d'une des victimes de ce sinistre pour que nous les passions sous silence:

« Au moment de la catastrophe sept personnes seulement se trouvaient sur le pont et ont été précipitées à la mer. Le jeune Ernest Maureur, élève de première classe était du nombre. Doué d'une grande force physique et morale ce jeune homme, par son énergie, parvint à rassurer ses compagnons de malheur, et aide par eux, rassembla quelques pièces de bois détachées du bord, puis ayant retiré sa chemise, il la déchira pour en faire des liens, avec lesquels il les réunît et en construisit une espèce de radeau, pas assez fort pour porter ces sept malheureux, mais sur lequel ils se reposèrent en s'appuyant par les mains, tandis qu'ils nageaient vers la terre où les poussaient le vent et la lame. C'est ainsi que les infortunés

passeront quatorze heures d'agonie. Au pres de la plage, où la mer, était très grosse, le frele soutien fut brisé sur un banc de récifs. Extenués de faim, de fatigue et de souffrances brisé sur les rochers, les naufragés atteignirent la plage: mais le plus intéressant d'entre eux, celui que les survivans n'appellent que leur sauver, le jeune Maureur, ne devait plus se relever!... Il est mort une heure après avoir touché.

#### AVIS.

On désire un ouvrier tailleur qui parle anglais, s'adresser au bureau du Patriote.

#### A LOUER.

Une chambre meublée avec balcon, rue des Missions, n. 31.

#### AVIS.

On demande une negresse pour domestique,

#### AVIS.

On desire trouver deux pièces, dont une grande et l'autre petite, s'adresser au bureau du Patriote.

#### AVIS DE LA POLICE.

Le département de la police vient de nouveau manifester aux chefs de police le mécontentement avec lequel l'autorité voit chaque jour les enfans se réunir dans les rues pour se lancer des pierres entre eux et s'occuper d'autres amusemens indigne d'eux, ce qui prouve la tolérance de leurs pères et de leurs surveillans; en conséquence, l'on prévient que dorénavant l'application des peines déterminées par les réglemens sera inexorable.

6 décembre 1845.

#### AUTRE.

Afin de pouvoir pour l'année 1846 procéder à la visite des poids et mesures, aux époques convenables, le chef de ce département fait savoir, qu'à dater de ce jour, jusqu'au 31 de janvier inclusivement la vérification des poids et mesures pour les ateliers et revendeurs est ouverte, et que toute mesure, poids ou romaine qui sera trouvée sans la marque de l'année sera considéré comme frauduleux.

6 décembre 1845.

## AVIS DIVERS.

#### PAPIERS PEINTS.

Grand assortiment de papiers à tapisserie, toiles cirées, etc., à des prix très modérés, chez D. Fagét, rue du Cerro, n. 51 et 53.

#### A VENDRE.

Un café situé rue du Cerrito, n° 217 (ancienne rue Saint-Louis), avec tous les ustensiles nécessaires. S'adresser à la même adresse.

#### AVIS.

Intéressant pour toutes les personnes qui désirent se faire bien habiller et à bon compte.

Rue du 25 Mai, n° 198, à côté de la Confiserie Orientale **CHESNEAU MARCHAND TAILLEUR.**

A l'honneur de prévenir le public qu'il fait et vend au-dessous du cours, tout ce qui concerne son état, coupant lui-même ses plus beaux ouvrages, ainsi qu'il le faisait au commencement de son installation; ce qui lui créa bientôt une des plus belles clientelles de la capitale qu'il espère augmenter chaque jour, par son exactitude et les soins qu'il se propose d'apporter dans toutes les commandes qu'on voudra bien lui faire.

#### AVIS.

Le sieur Etienne, Pédicure, étant arrivé de puis peu dans cette ville, prévient les personnes qui souffrent des cors qu'il les extirpe sans aucune douleur ni sans faire sortir du sang. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, le trouveront tous les jours de 8 à 10 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir, rue du Cerrito, n. 116.

#### A VENDRE.

Un bel établissement de Café avec de x Billards, dans la rue de los 33, connu sous le nom de Café Français, pres du Môle.

S'adresser pour traiter, audit établissement depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

#### A VENDRE.

Un billard avec tous ses accessoires; des outils de ferblantier avec un établis, rue du Rincon, n° 119.

Le nommé Bartolome Gero, est prié de passer au bureau du PATRIOTE, pour affaires qui l'intéressent.

#### AVIS.

Il a été perdu le 24, au Môle, un vieux portefeuille en maroquin vert. La personne qui l'a trouvé peut se présenter, rue du Parana, n° 26, où il aura droit à deux patacons de récompense.

#### AVIS AU COMMERCE.

Un jeune homme, connaissant la langue espagnole et la tenue des livres en partie double, désire s'employer dans une maison de commerce.

S'adresser chez M. Rabachon, tailleur, rue du 25 Mai, n° 285.

#### NOURICE.

Une femme jeune et saine et de lait abondant, offre ses services aux familles qui pourraient en avoir besoin; elle offre pour l'emploi délicat qu'elle sollicite toutes les garanties désirables.

S'adresser au bureau du PATRIOTE.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.